

délibération :
D_2016_5_2

L' an deux mille seize , le vendredi 09 septembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Roussieux, sous la présidence de Monsieur Giren Didier, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 7

Date de convocation du Conseil : 15 Août 2016

Présents : 7

Présents : Monsieur Giren Didier, Monsieur Bonnevie-Chevronnay Sébastien, Madame Volle Christiane, Madame Ferrand Anne-Lise, Monsieur Stern André, Monsieur Millot Lukas, Monsieur Jouve Gilbert

Votants : 7

Absent(s) :

Excusé(s) :

**Objet : Validation des
devis pour la réfection du
mur du cimetière**

Secrétaire de Séance : Madame Christiane Volle

Le maire présente les devis concernant le projet 2017 de réfection du mur du cimetière pour lequel une subvention sera demandée au conseil départemental.

Après en avoir débattu, le conseil décide de retenir les devis de :

PR Terrassement d'un montant de 3843.00€ HT

Le conseil autorise le maire a accepter ce devis et a demander une subvention au conseil départemental.

Pour : 5

- Monsieur Giren Didier, Monsieur Bonnevie-Chevronnay Sébastien, Madame Volle Christiane, Monsieur Stern André, Monsieur Millot Lukas

Contre : 0

-

Abstention : 2

- Madame Ferrand Anne-Lise, Monsieur Jouve Gilbert

Emis le 09/09/2016, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le 13/09/2016

Le Maire, M. Didier GIREN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212602866-20160909-2016_5_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2016